

OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA

LIGNES DIRECTRICES

ÉTAT DE RÉALISATIONS AXÉ SUR LES RÉSULTATS

MISE EN OEUVRE DE L'ARTICLE 41 DE LA *LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES* **2006-2007**

En vertu du Cadre de responsabilisation adopté par le Cabinet en 1994 pour la mise en oeuvre des articles 41 et 42 de la *Loi sur les langues officielles*, votre institution est tenue de soumettre un bilan de réalisations annuel au ministère du Patrimoine canadien. Ce bilan doit énoncer les activités réalisées au cours de l'année pour atteindre les résultats visés.

Les activités doivent être regroupées sous les catégories suivantes : **sensibilisation** des employés et de la haute direction de votre institution B la dualité linguistique et aux priorités des CLOSM; **consultations** des CLOSM sur leurs priorités ou sur de nouvelles initiatives, politiques ou programmes de votre institution; **communications** avec les CLOSM au sujet des programmes et services de votre institution; **coordination et liaison** avec d'autres instances gouvernementales (fédérales, provinciales ou municipales); **financement et prestation de programmes** aux CLOSM; et **reddition de comptes**.

Votre bilan doit inclure des renseignements généraux sur votre institution, un bilan détaillé, une liste de distribution, de même qu'un sommaire (deux pages) de la contribution de votre institution à l'atteinte des résultats visés.

OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA

ÉTAT DE RÉALISATIONS AXÉ SUR LES RÉSULTATS MISE EN OEUVRE DE L'ARTICLE 41 DE LA LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES 2006-2007

Renseignements généraux

Institution fédérale : Adresse : Site Web :	Office national du film du Canada 3155, chemin de la Côte-de-Liesse Saint-Laurent, Québec H4N 2N4 www.onf.ca
Ministre responsable :	L'Honorable Bev Oda, ministre du Patrimoine canadien
Haut(s) fonctionnaire(s) responsable(s) de la mise en oeuvre de la Partie VII de la LLO (ex.: sous- ministre adjoint, champion des langues officielles) :	Commissaire de l'ONF : Tom Perlmutter Championne des langues officielles : Deborah Drisdell
Mandat de l'institution fédérale (4 à 5 lignes) :	Le mandat de l'ONF consiste à produire et distribuer des œuvres audiovisuelles distinctives et audacieuses, qui reflètent la diversité culturelle et qui présentent au Canada et au reste du monde un point de vue authentiquement canadien.
Coordonnateur national responsable de la mise en oeuvre de l'article 41 : Titre exact : Adresse postale : Courriel :	Sylvie Germain Analyste principale 3155, Chemin de la Cote de Liesse Saint-Laurent, Québec H4N 2N4 s.germain@onf.ca
Coordonnateurs régionaux (s'il y a lieu) : Titres exacts : Adresses postales : Courriels :	Ne s'applique pas

OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA

OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA

Sommaire de la contribution de l'institution à l'atteinte des résultats visés

Dans un **paragraphe d'introduction**, nous vous demandons de décrire comment, dans le cadre de votre mandat, vous avez contribué à l'avancement des langues officielles au Canada en établissant des liens avec les résultats du Cadre horizontal de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats du gouvernement du Canada en matière de langues officielles. Ce Cadre présente huit résultats horizontaux (voir «Résultats ultimes» en annexe).

Chaque institution fédérale est appelée à s'associer à un ou plusieurs résultats horizontaux selon son mandat afin de permettre ultérieurement au gouvernement du Canada de présenter un portrait global des résultats atteints par l'ensemble des institutions fédérales en matière de langues officielles.

Sommaire (maximum de 2 pages) des principales activités réalisées selon les catégories d'intervention suivantes :

- **Sensibilisation**
En 2006-2007, l'ONF a entrepris de sensibiliser premièrement la haute direction sur l'importance de la dualité linguistique au Canada et au sein de l'ONF ainsi que de les informer sur implications de la Loi sur les langues officielles sur les activités de l'ONF. Un Cadre de responsabilisation en matière de langues officielles (LO) a été développé afin que la gestion et les employés de l'ONF aient une meilleure compréhension des rôles et responsabilités du Commissaire, du champion des LO, des directeurs, des gestionnaires intermédiaires et du coordonnateur des LO. En Septembre 2006, il y a eu des présentations et des discussions auprès du Conseil d'administration et de la haute direction sur les impacts des modifications à la *Loi* sur les activités et programmes de l'ON, notamment sur les obligations de prendre des mesures positives pour favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones au Canada et de promouvoir la reconnaissance et l'usage des deux langues.
- **Consultations**
Le producteur exécutif du Programme anglais de la région du centre du Québec est en communication constante avec les CLOSM et les associations porte-parole, telle le Québec Community Groups Network (QCGN). Dans le Programme français, les producteurs exécutifs de la région de l'Ontario et de l'Ouest et de la région de l'Acadie, et du Québec hors Montréal sont en communication constante avec les CLOSM et les associations porte-parole, telle la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA). Les CLOSM et les associations connaissent les producteurs exécutifs de ces régions et sont en mesure de leur communiquer leurs besoins. Une réunion annuelle est organisée entre la haute direction de l'ONF et des représentants de la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF).
- **Communications**
Plusieurs moyens servent à transmettre de l'information aux minorités de langue officielle afin de leur permettre de bénéficier d'une gamme importante de services. Mentionnons le site

OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA

Web de l'ONF, le magazine *Focus* pour les 32 000 membres du Cinéclub ONF, un réseau de 50 bibliothèques partenaires et l'utilisation des journaux appartenant à ces minorités.

- **Coordination et liaison**
Les responsables des bureaux régionaux de l'ONF collaborent avec plusieurs partenaires gouvernementaux à diverses initiatives, notamment le projet Mentorat avec le Conseil des arts de l'Ontario et le PICLO avec Téléfilm Canada, la Société Radio-Canada et PCH. Mentionnons également la participation du coordonnateur national aux rencontres du réseau des coordonnateurs nationaux responsables de la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO.
- **Financement et prestation des programmes**
L'ONF et Patrimoine canadien ont signé un deuxième Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle (PICLO) (2005-2008). Les communautés en ont tiré profit en mettant de l'avant des activités structurantes. Les artisans ont produit un nombre important d'œuvres audiovisuelles soulevant des enjeux sociaux, contribuant ainsi à accroître la diversité des expressions culturelles canadiennes. La relève a été particulièrement choyée. Le Studio Acadie a, entre autres, franchi les étapes préparatoires à la production de cinq courts métrages d'animation dans le cadre du concours **ANIMACADIE**. Le Studio a aussi lancé un nouveau concours, **TREMLIN**, pour les kinoïstes et les cinéastes en devenir. De plus, le Studio a parachevé un long métrage (*Les Chemins de Marie*). Le Studio Ontario/Ouest a travaillé à 18 projets de films et six ont été complétés et mis en marché dont *Le méchant trip*, gagnant du prix Phillip BORSOS du **meilleur long métrage canadien**. Il faut aussi compter 17 projets de formation et de développement professionnel réalisés avec l'aide du fonds PICLO. La Médiathèque de Toronto a organisé plusieurs ateliers sur mesure touchant l'animation et le documentaire pour des groupes scolaires francophones et d'immersion française. La 3^e édition de **Doc Shop** a permis à 70 étudiants anglophones de la région de Montréal de se familiariser avec la production d'une vidéo de quatre minutes.
- **Reddition des comptes**
Afin de mesurer les Rapport PICLO
Bilan des réalisations
Rapport annuel
DPR

OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA

État de réalisations détaillé

A. SENSIBILISATION (Activités internes)

[Activités de formation, d'information, d'orientation, de sensibilisation, de communication, etc., menées à l'interne dans le but de sensibiliser les employés et/ou la haute direction de l'institution fédérale à la dualité linguistique et aux priorités des CLOSM; contrats de rendement des cadres supérieurs et programmes de reconnaissance; prise en compte du point de vue des CLOSM dans les recherches, les études et les enquêtes effectuées à l'interne.]

Résultat visé :

Introduction d'un changement durable dans la culture organisationnelle de l'institution fédérale; tous les employés et les cadres connaissent et comprennent leurs responsabilités B l'égard de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* et des CLOSM.

OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA

Activités réalisées en vue d'atteindre le résultat visé

Extrants

Indicateurs de mesure du résultat visé

OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA

<ul style="list-style-type: none"> ○ Développement d'un cadre de responsabilisation en matière de langues officielles (LO) 	<p style="text-align: center;">Cadre de responsabilisation développé</p>	<p>En 2006-2007, l'ONF a établi un Cadre de responsabilisation en matière de langues officielles qui décrit l'ensemble des rôles et responsabilités du Commissaire, du champion des Langues officielles, des directeurs, des gestionnaires intermédiaires et du coordonnateur des langues officielles. De plus, il inclut une section sur le traitement des plaintes. Grâce au cadre de responsabilisation, il y a eu une hausse des demandes d'information sur les langues officielles par les employés et la haute gestion auprès de la championne et de la coordinatrice des langues officielles.</p>
<ul style="list-style-type: none"> ○ Séances d'information sur les Langues officielles au Conseil d'administration 	<p style="text-align: center;">Présentation sur la loi sur les langues officielles tenue en octobre 2006</p>	<p>En Octobre 2006 le directeur des services juridiques et la championne des langues officielles présentaient au Conseil d'administration les grandes lignes des modifications de la Loi sur les langues officielles ainsi que les répercussions de ces changements sur l'Office. Les membres du conseil d'administration ont indiqué qu'ils avaient désormais une meilleure compréhension des obligations légales de l'Office par rapport au soutien envers les communautés de langues officielles en situation minoritaire.</p>
<ul style="list-style-type: none"> ○ Sessions d'information sur les Langues officielles au comité de direction de l'ONF 	<p style="text-align: center;">Présentation et discussion tenues en septembre 2006</p>	<p>En septembre 2006, des présentations et des discussions sur les impacts des modifications à la <i>Loi</i> sur les activités et programmes de</p>

OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA

	<p>Cadre de responsabilisation approuvé par le comité de direction en décembre 2006</p>	<p>l'ONF ont eu lieu lors d'un comité de directeurs de l'ONF. Les directeurs de l'ONF ont maintenant une meilleure compréhension des exigences de la Loi sur les langues officielles et de l'importance d'assister les CLOSM dans leur développement.</p> <p>Le 6 décembre 2006, le comité de direction de l'ONF a approuvé le nouveau cadre de responsabilisation sur les langues officielles. À la suite de cette rencontre, les membres de la haute gestion de l'ONF ont affirmé qu'ils avaient une meilleure idée de leur propre responsabilité et de celle de leur collègue dans le dossier des langues officielles.</p>
--	-----------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA

État de réalisations détaillé

B. CONSULTATIONS (Partage d'idées et d'information avec les CLOSM)

[Activités (ex. comités, discussions, réunions) par lesquelles l'institution fédérale consulte les CLOSM et échange ou dialogue avec elles pour cerner leurs besoins et leurs priorités ou pour comprendre les incidences possibles sur leur développement; activités (ex. tables rondes, groupes de travail) pour explorer les possibilités de collaboration dans le cadre du mandat actuel de l'institution fédérale ou dans le cadre de l'élaboration d'un nouveau programme ou d'une nouvelle politique; participation à des consultations des CLOSM coordonnées par d'autres instances gouvernementales; consultations des CLOSM par les bureaux régionaux pour connaître leurs préoccupations et leurs besoins]

Résultat visé : Établissement de liens durables entre l'institution fédérale et les CLOSM; l'institution et les CLOSM comprennent leurs besoins et leurs mandats respectifs.		
Activités réalisées en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants	Indicateurs de mesure du résultat visé
<ul style="list-style-type: none"> ○ Réunion bilatérale avec la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) 	Réunion tenue le 31 janvier 2007	La réunion annuelle avec la FCCF s'est tenue dans les locaux de l'ONF en janvier dernier. L'agenda de cette rencontre a donné l'occasion à l'ONF de présenter les différentes initiatives et programmes destinés aux CLOSM ainsi que d'en apprendre plus sur les attentes et les préoccupations de représentants de la FCCF, du FRIC et de l'Association des producteurs francophones du Canada.

OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA

<ul style="list-style-type: none"> ○ Participation aux réunions du Front des réalisateurs indépendants du Canada (FRIC) ○ Consultations auprès de la FCCF pour le projet pilote de e-cinéma au sein des communautés de langues officielles en situation minoritaire 	<p>Réunion à Toronto en avril 2006 et réunion à Moncton en septembre 2006</p> <p>Consultations</p>	<p>L'ONF a participé aux rassemblements du FRIC à Toronto en avril 2006 et à Moncton, dans le cadre du FICFA, en septembre 2006. En plus de la présence de représentants de l'ONF, la contribution financière et logistique de l'Office a facilité la tenue de ces deux événements.</p> <p>Les consultations auprès de la FCCF au sujet d'un projet-pilote d'implantation d'équipements de e-cinéma au sein de communautés francophones de l'Acadie nous a permis d'évaluer le niveau d'intérêt des communautés pour le projet pilote et d'identifier des communautés susceptibles de recevoir les équipements.</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA

État de réalisations détaillé

C. COMMUNICATIONS (Transmission d'information aux CLOSM)

[Activités de communications **externes** visant à informer les CLOSM des activités, des programmes et des politiques de l'institution fédérale et à promouvoir le caractère bilingue du Canada; inclusion des CLOSM dans toutes les listes d'information et de distribution; utilisation du site Web de l'institution fédérale pour communiquer avec les CLOSM]

Résultat visé :

La culture des CLOSM reflète une compréhension étendue du mandat de l'institution fédérale; les CLOSM reçoivent de l'information pertinente et B jour au sujet des programmes et services de l'institution fédérale.

Activités réalisées en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants	Indicateurs de mesure du résultat visé
<ul style="list-style-type: none">Publicité dans le Journal des Rendez-vous de la francophonie	Publicité de l'ONF dans 2,5 millions d'exemplaires du Journal des Rendez-vous de la francophonie.	La publicité de l'ONF dans le Journal des Rendez-vous de la francophonie a permis d'annoncer les films de l'ONF diffusés dans le cadre des Rendez-vous auprès de plus de deux millions de francophones et francophiles.

OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA

État de réalisations détaillé

D. COORDINATION ET LIAISON

(N'inclut pas le financement – **Coordination à l'interne et liaison avec d'autres institutions gouvernementales**)

[Activités de coordination (recherches, études, réunions, etc.) menées par l'institution fédérale elle-même avec d'autres institutions fédérales ou d'autres ordres de gouvernements; participation à des activités organisées par d'autres institutions fédérales, d'autres ordres de gouvernements, etc.; participation des champions des langues officielles, des coordonnateurs nationaux et régionaux, etc., à divers forums gouvernementaux]

Résultat visé :		
Collaboration avec de multiples partenaires pour favoriser le développement et l'épanouissement des CLOSM et partager les pratiques exemplaires.		
Activités réalisées en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants	Indicateurs de mesure du résultat visé
<ul style="list-style-type: none"> Participation aux rencontres des Champions des langues officielles organisées par Patrimoine canadien 	Participations à deux rencontres des Champions de langues	La participation de la championne des langues officielles à des rencontres organisées par le réseau des Champions a permis d'échanger sur les pratiques exemplaires des organismes fédéraux et d'établir des pistes de collaborations intergouvernementales qui se retrouveront dans le prochain plan d'action sur les langues officielles de l'ONF.

OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA

<ul style="list-style-type: none"> ○ Participation aux rencontres des coordinateurs nationaux des langues officielles organisées par Patrimoine canadien ○ Participation au groupe de travail sur les arts médiatiques de Patrimoine canadien 	<p>Participation à quatre rencontres des coordinateurs nationaux</p>	<p>La participation aux rencontres des coordinateurs nationaux a permis d'échanger sur les pratiques exemplaires des autres organismes, d'avoir une meilleure compréhension des mesures de rendement recherchées par Patrimoine canadien.</p> <p>L'exposé de l'ONF sur le e-cinéma a permis de cibler les enjeux de cette nouvelle technologie face à la distribution cinématographique au Canada et a ouvert la porte à une discussion sur la distribution numérique canadienne entre divers intervenants.</p>
<ul style="list-style-type: none"> ○ Partenariat avec Téléfilm Canada et la Société Radio-Canada pour l'organisation du concours PICLO 2006 	<p>Tenue de la 3^{ième} édition du Concours PICLO</p>	<p>Le concours PICLO offre aux auteurs, aux réalisateurs et aux producteurs oeuvrant en français à l'extérieur du Québec la possibilité de développer leurs compétences en matière de production dramatique télévisuelle. Il contribue également à élargir le bassin des professionnels et créateurs francophones provenant de provinces autres que le Québec.</p>
<ul style="list-style-type: none"> ○ Partenariat avec Téléfilm Canada et la Société Radio-Canada pour l'organisation du concours AnimAcadie. 	<p>Tenue de la 3^{ième} édition du Concours AnimAcadie</p>	<p>Le concours AnimAcadie est ouvert aux francophones résidant dans l'une des quatre provinces de l'Atlantique. Ce concours vise à promouvoir la production de courts métrages d'animation numérique professionnels en région, développer une expertise régionale en production de films numériques et découvrir de nouveaux talents en cinéma d'animation en Atlantique.</p>
<p>14</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Participation au comité des signataires de l'Entente de collaboration pour le développement des arts et de la culture de la francophonie 	<p>Direction de la concertation interministérielle, Programmes d'appui aux langues officielles</p>	<p>Patrimoine canadien</p> <p>L'ONF a participé à toutes les discussions</p>

OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA

État de réalisations détaillé

E. FINANCEMENT ET PRESTATION DE PROGRAMMES

[Mise en oeuvre des programmes et prestation des services de l'institution fédérale; financement, seule ou en collaboration avec d'autres institutions fédérales, de projets des CLOSM; intégration des besoins des CLOSM à la prestation des programmes et services de l'institution fédérale]

Résultat visé :		
Les CLOSM font partie de la clientèle régulière de l'institution fédérale et ont un accès adéquat à ses programmes et services; les besoins des CLOSM (ex. : dispersion géographique, possibilités de développement) sont pris en compte.		
Activités réalisées en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants	Indicateurs de mesure du résultat visé
<p>Concours pour la relève:</p> <ul style="list-style-type: none"> Création du projet pilote d'un programme de mentorat destiné aux cinéastes francophones de l'Ontario 	<p>Projet pilote implanté en 2006</p>	<p>Ce projet pilote en collaboration avec le Conseil des arts de l'Ontario fut offert pour la première fois en 2006. Il a permis à quatre cinéastes francophones ontariens d'être suivis dans une démarche de perfectionnement artistique sur le long terme par un mentor expérimenté dans le domaine de la préproduction, production ou postproduction. Les quatre réalisatrices sélectionnées cette année ont également eu la chance d'être encadrées personnellement en montage, structuration de l'histoire, scénarisation et caméra HD.</p>

OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA

Activités réalisées en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants	Indicateurs de mesure du résultat visé
<ul style="list-style-type: none"> o Organisation du concours AnimAcadie 	<p>Tenue de la 3^{ième} édition du concours AnimAcadie</p>	<p>Lors de la troisième édition du concours <i>AnimAcadie</i>, des modifications importantes ont été apportées à ce projet. En mettant cette année l'accent sur la scénarisation et en invitant les lauréats à travailler avec les réalisateurs gagnants des années précédentes, l'ONF a voulu contribuer non seulement à l'émergence d'œuvres profondément originales et d'une grande qualité, mais aussi à renforcer les liens qui existent entre les différents acteurs du milieu. Les scénaristes ont suivi un atelier avec le scénariste de film d'animation chevronné, Marc Roberge. Celui-ci a suivi le processus d'écriture avec chacun des participants jusqu'à la fin de la phase d'écriture. Chacun des deux gagnants sélectionnés à la fin de ce processus a ensuite été jumelé avec un animateur et les films sont présentement en phase de production. Les films seront diffusés sur les ondes de la SRC en Atlantique et sur le réseau Internet de l'ONF.</p>

OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA

Activités réalisées en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants	Indicateurs de mesure du résultat visé
○ Mise en œuvre de l'initiative Cinéaste recherché(e)		Cinéaste recherché(e) donne aux animateurs et animatrices francophones de la relève hors-Québec la possibilité de réaliser leur premier film professionnel et de développer une démarche créatrice unique. La personne gagnante s'est vue offrir une embauche temporaire pour la réalisation de son film et travaille en étroite collaboration avec un

OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA

<ul style="list-style-type: none">o Organisation du Concours Tremplin		<p>producteur du Studio Animation et Jeunesse.</p> <p>Le concours <i>Tremplin</i> invite les cinéastes en herbe des quatre provinces atlantiques à soumettre des propositions pour un premier film, soit documentaire ou fiction. En 2006-2007, huit candidats ont été sélectionnés (4 propositions documentaires et 4 propositions fictions) et ceux-ci ont pu suivre un atelier de scénarisation avec une scénariste chevronnée, Carole Laganière, avant de débiter l'écriture de leur scénario. Ils ont ensuite été suivis et conseillés par Mme Laganière tout au long de la phase d'écriture. Un 2eme comité de sélection a ensuite procéder au choix des deux gagnants qui se sont mérité un contrat pour la réalisation de leur film. Il s'agit de Mélanie Légère de Shédiac, NB pour son film de fiction intitulé <i>Le chapeau de Zoizo</i> et Daniel Léger de Bouctouche, NB pour son film documentaire intitulé <i>Les 100 bougies du 11 septembre</i>. Chacun a pu profiter d'un conseiller à la réalisation afin de préparer leur tournage. Les deux films de 12 minutes chacun ont été tournés en juin et septembre 2006 avec des techniciens professionnels qui ont su bien encadrer les jeunes réalisateurs.</p>
-------------------------------------------------------------------------------------	--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA

Activités réalisées en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants	Indicateurs de mesure du résultat visé
Festival de films par et pour les jeunes, Edmundston, Nouveau-Brunswick		L'ONF a appuyé la première édition du Festival de films par et pour les jeunes s'est tenue les 27 et 28 mai 2006 à Edmundston. Cet événement cinématographique destiné aux jeunes de 6 à 18 ans a eu lieu à la Galerie Colline, hôtesse du Festival, et au

OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA

Participation aux Rendez-Vous de la Francophonie

Musée historique du Madawaska. Le festival proposait de rassembler les jeunes intéressés par le monde du cinéma et de la vidéo afin qu'ils puissent présenter publiquement des projets qu'ils ont réalisés en famille, entre amis ou encore dans le cadre d'une activité scolaire. Comme son nom l'indique, le Festival de films par et pour les jeunes se voulait de donner la parole aux jeunes et promouvoir leurs messages audiovisuels.

En 2006-07, nous avons reconduit l'entente et comptons collaborer à plus de 70 événements à travers le Canada du 9 au 25 mars 2007, avec un choix de 4 programmations clé-en-main sur les thèmes mis de l'avant par les Rendez-Vous. Mettant de l'avant la célébration des cultures autochtones comme thème porteur cette année, l'ONF présentera notamment le plus récent film d'Alanis Obomsawin, *Waban-Aki*, ainsi que d'autres films spécialement choisis pour les communautés francophones hors Québec. Déjà, comme l'an dernier, l'engouement est tel que cette programmation de l'ONF sera sans doute au cœur des Rendez-Vous à travers le pays.

OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA

Activités réalisées en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants	Indicateurs de mesure du résultat visé
Festival de cinéma francophone de Vancouver Festival international du cinéma francophone en Acadie		

OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA

État de réalisations détaillé

F. REDDITION DE COMPTES

[Activités par lesquelles l'institution fédérale intègre son travail de mise en oeuvre de l'article 41 de la LLO aux mécanismes ministériels de planification et de reddition de comptes (ex.: rapport sur les plans et priorités, rapport ministériel sur le rendement, plan d'affaires ministériel, bilan de réalisations pour la mise en oeuvre de l'article 41 de la LLO, etc.); évaluations et vérifications internes des programmes et des services; examen régulier des programmes et des services ainsi que des politiques par les cadres supérieurs de l'institution fédérale pour assurer la mise en oeuvre de l'article 41 de la LLO]

Résultat visé : Pleine intégration de l'article 41 de la LLO et de la perspective des CLOSM aux politiques, programmes et services de l'institution fédérale; la structure d'imputabilité, les évaluations internes, les examens de politiques permettent de déterminer comment mieux intégrer la perspective des CLOSM.		
Activités réalisées en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants	Indicateurs de mesure du résultat visé
Élaboration du Bilan des réalisations 2006-2007		
Rédaction du rapport PICLO 2006-2007		
Intégration d'un volet sur les programmes pour les minorités de langues officielles dans le rapport sur les plans et priorités 2006-2007		
Compte-rendu des initiatives pour les minorités de langues officielles dans le rapport ministériel sur le rendement.		